

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1166 décision n° 1166 du 22 septembre 1953

n° 1166

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 septembre 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle, dont les noms suivent, ont droit à l'indemnité familiale : Pour compter du 24 février 1953: Mahmoud Omar, Mle 363, 2° classe. Pour compter du 1er août 1953: Ali Kassim, Mle 382, 2° classe. Pour compter du 6 août 1953 : Yousseuf Mohamed, Mle 378, 2° classe,